



# Insertion par l'Activité Économique

---

Présentation des impacts de l'interopérabilité  
Informations sur la DSN

Sessions des 24 et 25 juin 2021



# Sommaire

---

- **Interopérabilité avec la Plate forme de l'inclusion**
  - Plateforme de l'Inclusion,
  - Planning,
  - Présentation de l'Interopérabilité entre la Plateforme de l'Inclusion et l'Extranet IAE (vue de l'ASP),
  - Impacts sur la création des Salariés dans l'Extranet IAE.
  
- **Déclaration Sociale Nominative**
  - Définition,
  - Utilité de la DSN dans l'Extranet IAE,
  - Planning,
  - Écran de consultation des DSN reçues.

---

# Interopérabilité avec la Plateforme de l'inclusion

# L'Interopérabilité avec la Plateforme de l'Inclusion c'est quoi ?

---

## L'interopérabilité c'est quoi ?

C'est l'envoi des « **Candidats** » de la Plateforme de l'Inclusion vers l'Extranet IAE afin de créer les « **Salariés et leurs contrats** ».

Un « **Candidat** » recruté dans la Plateforme par une Structure d'Insertion sera envoyé par flux sécurisé à l'ASP après l'obtention de son « **PASS IAE** » afin de pouvoir le créer comme « **salarié avec son contrat** » dans l'Extranet IAE.

# Planning du déploiement

---

- L'interopérabilité avec la Plateforme de l'inclusion sera effective le :

Juillet  
2021

- Pour les mesures ACI, AI, EI et ETTI du Droit Commun.  
 **La mesure AI fonctionnera en mode « hybride ».**

Date de mise  
en place  
à définir

- Pour la mesure EITI du Droit Commun.

Hors  
Périmètre  
actuel de la  
plateforme de  
l'inclusion

- Pour les mesures ACI et EI en Milieu Pénitentiaire.

## Interopérabilité avec la Plateforme de l'Inclusion 1/5 – Mesures ACI, EI et ETTI du Droit Commun

---

L'interopérabilité avec la Plateforme de l'Inclusion aura un impact sur la création des salariés dans l'Extranet IAE.

En effet pour créer un salarié dans l'Extranet IAE, il faudra au préalable que la structure l'ait déclaré dans la Plateforme de l'Inclusion.

Une Structure d'insertion déclarera un « candidat » dans la Plateforme de l'Inclusion qui sera envoyé (après délivrance d'un PASS IAE) par flux à l'Extranet IAE.



**Tout recrutement dans une Structure d'Insertion doit faire l'objet d'une déclaration sur la plateforme.**

## Interopérabilité avec la Plateforme de l'Inclusion 2/5 – Mesures ACI, EI et ETTI du Droit Commun

---

Le candidat reçu de la Plateforme de l'inclusion sera «stocké» dans un «SAS» en attente de création en tant que salarié.

La création pourra se faire directement dans l'Extranet ou par téléchargement.

Les candidats reçus de la Plateforme de l'Inclusion seront accessibles dans le menu de recherche des salariés et facilement identifiables.

Un candidat sera associé à un SIRET et un PASS IAE (qui remplacera à terme le N° agrément).

## Interopérabilité avec la Plateforme de l'Inclusion 3/5 – Mesures ACI, EI et ETTI du Droit Commun

---

La création de salarié dans l'IHM se fera après une recherche de candidat.

Les informations reçues de la Plateforme de l'Inclusion seront affichées dans les écrans de l'assistant de saisie et seront **modifiables** à l'exception du PASS IAE et de la mesure.

Pour le téléchargement, le **PASS IAE** et la **mesure** doivent correspondre aux données reçues de la plateforme.

# Interopérabilité avec la Plateforme de l'Inclusion 4/5 – Mesures ACI, EI et ETTI du Droit Commun

---

## Délais de traitement Plateforme de l'inclusion / ASP :

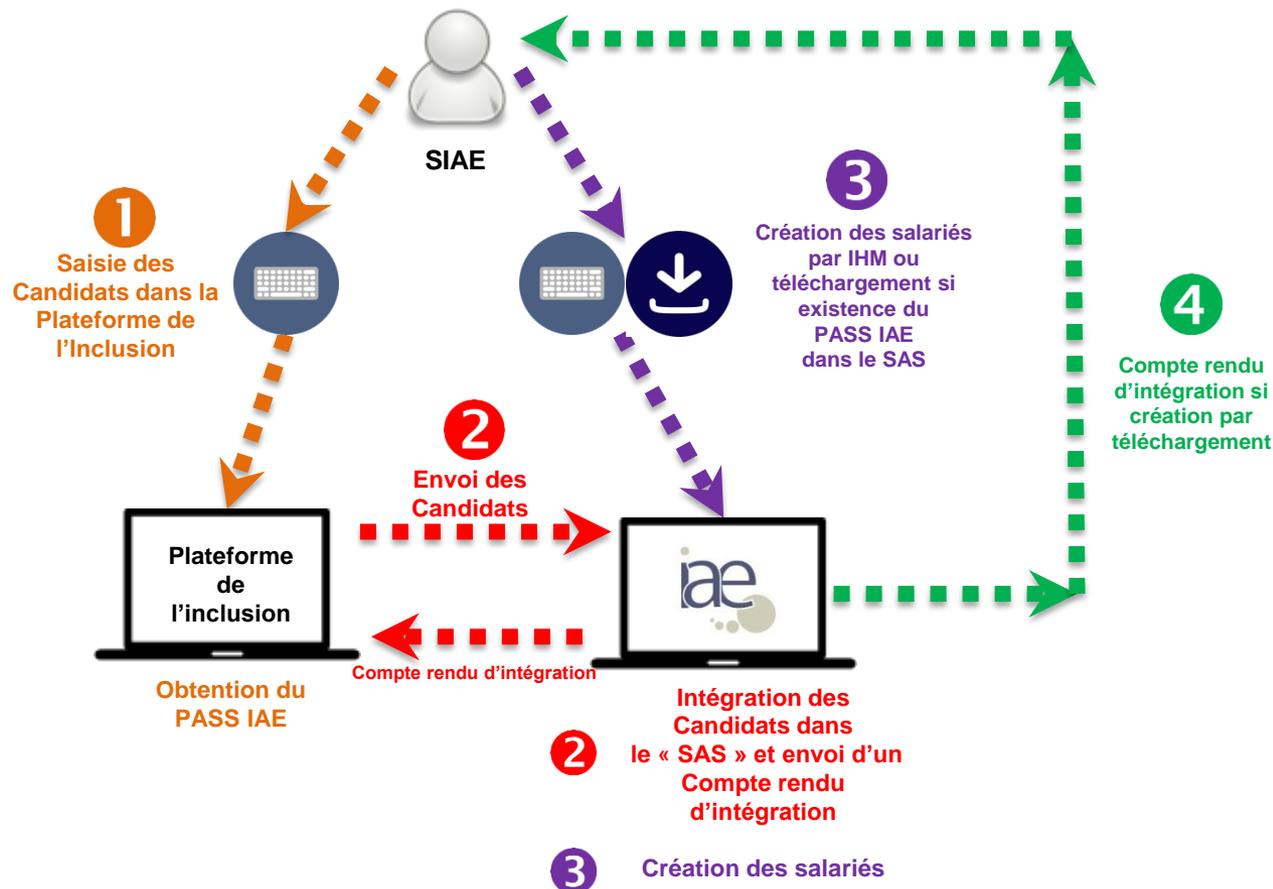
L'intégration des Candidats depuis la Plateforme l'Inclusion dans l'Extranet IAE sera réalisé toutes les 2h entre 8h et 18h (heures métropole).

### Exemple :

Un Candidat envoyé depuis la Plateforme à 9h45 devrait se retrouver dans l'Extranet IAE quelques secondes / minutes après 10h.

# Interopérabilité avec la Plateforme de l'Inclusion 5/5 – Mesures ACI, EI et ETTI du Droit Commun

## Schéma du nouveau circuit de gestion pour la création des salariés :



# Détail du fonctionnement « hybride » de la mesure AI 1/2

---

Pour la mesure AI, un fonctionnement dit « hybride » débutera en même temps que les mesures ACI, EI et ETTI.

## **Le mode Hybride c'est quoi ?**

C'est la possibilité d'utiliser ou non la plateforme de l'inclusion comme point de départ pour la création des salariés dans l'Extranet IAE.

# Détail du fonctionnement « hybride » de la mesure AI 2/2

---

Si un Candidat pour un PASS IAE et une mesure donnée a été envoyé par la Plateforme de l'Inclusion à l'Extranet IAE alors le salarié devra être créé depuis le Candidat présent dans le SAS soit par l'IHM soit par téléchargement.

Si le Candidat n'a pas été envoyé par la Plateforme de l'Inclusion alors le Salarié pourra être créé comme c'est le cas aujourd'hui soit par l'IHM soit par téléchargement.

# Fonctionnement des mesures ACI et EI Pénitentiaire et EITI

---

La gestion des **Mesures Pénitentiaires** n'étant pas dans le périmètre de la Plateforme de l'inclusion, la procédure de création des **bénéficiaires** reste celle en vigueur actuellement.

La **mesure EITI** devrait prochainement être intégrée au périmètre de l'Interopérabilité avec Plateforme de l'inclusion. Nous reviendrons vers dès que nous aurons plus de visibilité sur le sujet.

# Ecran de recherche des salariés / candidats

---

Deux critères de recherche vont être ajoutés dans l'écran de recherche des salariés et leurs contrats :

- « N° d'agrément Pôle Emploi / PASS IAE ».

Ce critère permettra la recherche d'un candidat par son PASS IAE. **Le PASS IAE commencera toujours par 999.**

- « Portée de la recherche ».

Ce menu déroulant sera décliné en trois occurrences (Candidats uniquement, Salariés uniquement, Candidats et Salariés).

# Ecran de recherche des salariés / candidats

Ci-dessous, l'écran de recherche des salariés :

Accueil > Insertion par l'activité économique > IAE en milieu pénitentiaire > Suivis des conventionnements > Votre compte

Accueil > Insertion par l'activité économique > Gérer les salariés et leurs contrats > Rechercher les salariés et leurs contrats

## Rechercher les salariés et leurs contrats

Recherche du (de la) salarié(e) déjà connu(e) en insertion dans la structure :

**Nom (usage ou naissance) :**

**Prénom :**

**Date de naissance :**  

**Mesure :**  ▼

**N° d'agrément Pôle Emploi ou PASS IAE :**

**Portée de la recherche :**  ▼

**Identifiant salarié :**

ou

Je souhaite créer un nouveau salarié

# Ecran de recherche des salariés / candidats

Ci-dessous, l'écran de résultat de la recherche :

? Aide

Rechercher les salariés et leurs contrats

Recherche du (de la) salarié(e) déjà connu(e) en insertion dans la structure :

**Nom (usage ou naissance) :**  **Prénom :**  **N° d'agrément Pôle Emploi ou PASS IAE :**

**Date de naissance :**  **Mesure :**  **Portée de la recherche :**

ou

**Identifiant salarié :**

**Rechercher**

Je souhaite créer un nouveau salarié

**Créer un salarié**

Salarié(e)s ?

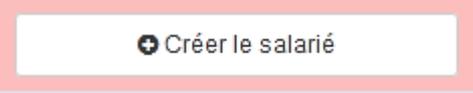
Identifiant unique du salarié	Nom d'usage	Nom de naissance	Prénom	Date de naissance	Adresse	Actions
<input type="text" value="Filter..."/>						
	DELORD	DELORD	PHILIPPE	30/11/1958	34 Rue Rue Jules Ferry 23000 GUERET	<b>Créer le salarié</b>
	FERNANDEZ	FERNANDEZ	RENE	15/11/1989	730 Chemin Des Barelles 23000 GUERET	<b>Créer le salarié</b>
	GAUTHIER	GAUTHIER	TOTO	15/11/1989	730 Chemin Des Barelles 23000 GUERET	<b>Créer le salarié</b>
	JAMES	JAMES	ANTOINE	17/12/1961	50 Rue Francois De Curel 23000 GUERET	<b>Créer le salarié</b>
	LAUBAT	LAUBAT	JEAN ALAIN	15/11/1989	730 Chemin Des Barelles 23000 GUERET	<b>Créer le salarié</b>

Salarié(es) 1 à 5 sur 11

Précédent **1** 2 3 Suivant 5



# Ecran de recherche des salariés / candidats – création d'un salarié

Le clic sur  permet la création du salarié via l'assistant de saisie :

Déclarer l'embauche d'un nouveau salarié ? Aide

Vous êtes en train de créer un salarié avec les données issues de la plateforme de l'inclusion. La mesure et le PASS IAE ne sont pas modifiables

Identification du candidat de la plateforme de l'inclusion :

Le(La) candidat(e) de la plateforme de l'inclusion à créer :

 **FERNANDEZ RENE**  
Né(e) le 15/11/1989

[← Retour à la liste de salariés](#) [Étape suivante >](#)

Assistant

- 1 Identification du candidat de la plateforme de l'inclusion

Assistant salarié/contrat

- 1 État civil / Domiciliation du salarié
- 2 Situation du salarié à l'entrée en insertion
- 3 Contrat / Mission
- 4 Récapitulatif

Les données reçues de la Plateforme de l'Inclusion seront affichées dans l'assistant de saisie de création du Salarié.

# Ecran de recherche des salariés / candidats – création d'un salarié

Déclarer l'embauche d'un nouveau salarié ? Aide

Vous êtes en train de créer un salarié avec les données issues de la plateforme de l'Inclusion. La mesure et le PASS IAE ne sont pas modifiables

**État civil du salarié :**

Civilité\* : Monsieur

Nom d'usage\* : FERNANDEZ

Nom de naissance : FERNANDEZ

Prénom\* : RENE

Date de naissance\* : 15/11/1989

Commune ou pays de naissance : SAISIS LA COMMUNE OU LE PAYS DE NAISSANCE...

Commune de naissance\* : 23096 GUERET

Département de naissance\* : 023

Pays de naissance\* : FRANCE

Nationalité\* : FRANCE

Numéro d'Inscription au Répertoire\* :  Valider

**Coordonnées du salarié :**

Adresse : SAISIS LA COMMUNE DE RÉSIDENCE DU SALARIÉ (NOM OU CODE POSTAL)...

N° appartement / étage :

Entrée / Bât / Imm :

N° / Complément / Type de voie\* : 730 Cpt Chemin

Voie\* : DES BARELLES

Complément d'adresse :

Code postal et code INSEE\* : 23000 23096

Commune\* : GUERET

Téléphone :

Adresse électronique :

ZRR :

Assistant salarié/contrat

- État civil / Domiciliation du salarié
- Situation du salarié à l'entrée en insertion
- Contrat / Mission
- Récapitulatif

Le **NIR** n'étant pas encore géré par la Plateforme de l'Inclusion, il doit être saisi dans l'Extranet IAE :

Numéro d'Inscription au Répertoire\* :  ✓

Validité du numéro d'identification\* : ✓ Numéro d'identification intégralement confirmé.

# Ecran de recherche des salariés / candidats – création d'un salarié

Les champs reçus de la Plateforme de l'Inclusion sont alimentés mais ils restent **modifiables** sauf la mesure et le PASS IAE :

Vous êtes en train de créer un salarié avec les données issues de la plateforme de l'inclusion. La mesure et le PASS IAE ne sont pas modifiables

**Situation du salarié à l'entrée en insertion**

**Mesure\* :**

**Orienteur\* :**

**Niveau de formation\* :**

**Le salarié était-il en emploi ?\* :**  Oui  Non

**Si non, le salarié est sans emploi depuis\* :**

**Le salarié est-il sans ressource ?\* :**  Oui  Non

**Numéro d'agrément Pôle Emploi / PASS IAE\* :**

**Le salarié est-il inscrit à Pôle Emploi ?\* :**  Oui  Non

**Si oui, Numéro IDE\* :**

**Depuis quand ?\* :**

**Le salarié dispose-t-il d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) ?\* :**  Oui  Non

**Le salarié se déclare-t-il bénéficiaire d'une Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés (OETH) ?\* :**  Oui  Non

**Le salarié est-il pris en charge au titre de l'aide sociale ?\* :**  Oui  Non ⓘ

**Le salarié est-il bénéficiaire ?**

**Du RSA financé par le département / métropole ?\* :**  Oui et majoré  Oui et non-majoré  Non

**De l'ASS ?\* :**  Oui  Non

**De l'AAH ?\* :**  Oui  Non

**De l'ATA ?\* :**  Oui  Non

Assistant salarié/contrat

- 1 État civil / Domiciliation du salarié ✓
- 2 Situation du salarié à l'entrée en insertion
- 3 Contrat / Mission
- 4 Récapitulatif

# Ecran de recherche des salariés / candidats – création d'un salarié

Les informations liées aux contrats ne sont pas envoyées par la Plateforme de l'Inclusion, vous devez donc les renseigner :

Déclarer l'embauche d'un nouveau salarié

Vous êtes en train de créer un salarié avec les données issues de la plateforme de l'inclusion. La mesure et le PASS IAE ne sont pas modifiables

Veuillez renseigner le contrat de travail du salarié

Type de contrat :	Initial
Date d'embauche* :	JJ/MM/AAAA
Date prévue de fin de contrat* :	JJ/MM/AAAA
Format du contrat* :	
Durée prévue du contrat (en mois)	
Rémunération brute mensuelle (en euros)* :	
Code ROME et libellé* :	SAISIR LE CODE OU LIBELLÉ ROME
Durée hebdomadaire de travail du salarié indiquée sur le contrat de travail (en heures et minutes)* :	

Assistant salarié/contrat

- 1 État civil / Domiciliation du salarié ✓
- 2 Situation du salarié à l'entrée en insertion ✓
- 3 Contrat / Mission
- 4 Récapitulatif

← Étape précédente

Étape suivante >

# Ecran de recherche des salariés / candidats – création d'un salarié

Déclarer l'embauche d'un nouveau salarié ? Aide

Vous êtes en train de créer un salarié avec les données issues de la plateforme de l'inclusion. La mesure et le PASS IAE ne sont pas modifiables

**Veillez renseigner le contrat de travail du salarié**

Type de contrat :	Initial
Date d'embauche* :	05/01/2021
Date prévue de fin de contrat* :	04/12/2021
Format du contrat* :	CDDI
Durée prévue du contrat (en mois) :	11
Rémunération brute mensuelle (en euros)* :	850
Code ROME et libellé* :	A1101 - CONDUITE D'ENGINS D'EXPLOITATION AGRICOLE ET FORESTIERE
Durée hebdomadaire de travail du salarié indiquée sur le contrat de travail (en heures et minutes)* :	30:00

[← Étape précédente](#)

[Étape suivante >](#)

Assistant salarié/contrat

- 1 État civil / Domiciliation du salarié ✓
- 2 Situation du salarié à l'entrée en insertion ✓
- 3 Contrat / Mission
- 4 Récapitulatif

Une fois toutes les données renseignées, on peut passer à la **création du salarié et de son contrat**.

# Ecran de recherche des salariés / candidats – création d'un salarié

Une fois le salarié et son contrat créés, l'entité « candidat » n'existe plus :

Rechercher les salariés et leurs contrats ? Aide

Recherche du (de la) salarié(e) déjà connu(e) en insertion dans la structure :

<b>Nom (usage ou naissance) :</b> <input type="text" value="FERNANDEZ"/>	<b>Prénom :</b> <input type="text" value="RENE"/>	<b>N° d'agrément Pôle Emploi ou PASS IAE :</b> <input type="text" value="999883602204"/>
<b>Date de naissance :</b> <input type="text" value="JJ/MM/AAAA"/>	<b>Mesure :</b> <input type="text"/>	<b>Portée de la recherche :</b> <input type="text" value="Candidats et Salariés"/>

ou

**Identifiant salarié :**

Je souhaite créer un nouveau salarié

Salarié(s) 1

Identifiant unique du salarié	Nom d'usage	Nom de naissance	Prénom	Date de naissance	Adresse	Actions
<input type="text" value="Filter..."/>						
1000008711	FERNANDEZ	FERNANDEZ	RENE	15/11/1989	730 Chemin Des Barelles 23000 GUERET	Action

Salarié(es) 1 à 1 sur 1

**1**

# Panier d'activités - Candidats sans contrat depuis 31 jours

Un **Panier d'activité** vous permettra de visualiser les Candidats reçus de la Plateforme de l'Inclusion pour lesquels vous n'avez pas encore procédé à la création du salarié 31 jours après la réception du Candidat.



## MES ACTIVITÉS

<b>1</b>	<b>Salarié</b> PMSMP incomplète(s) depuis 6 mois	<b>11</b>	<b>Salarié</b> Candidats sans contrat depuis 31 jours
Insertion par l'activité économique 1		Insertion par l'activité économique 11	

# Panier d'activités - Candidats sans contrat depuis 31 jours

11	Salarié
Candidats sans contrat depuis 31 jours	
Insertion par l'activité économique	11

Un compteur vous indique **le nombre de Candidat en attente de création**. Ici, 11 Candidats n'ont pas été créés comme Salarié depuis 31 jours.

En cliquant sur le nombre d'occurrences, vous avez accès à la liste des candidats « non transformé » en Salarié et donc sans contrat.

# Panier d'activités - Candidats sans contrat depuis 31 jours

Liste du module Salarié

×

## 11 Candidats sans contrat depuis 31 jours

Nom d'usage	Prénom	Pass IAE	Suffixe Pass IAE	Accès
JAMESTER	ANTOINE	999313605715		
THORGETTE	PHILIPPE	999313605716		
PROSSI	ROBIN	999313607713		
MANDASELY	ROBIN	999883607717		
SANSON	JONATHAN	999883607718		
THAUVIN	PHILIPPE	999883607720		
TRUFFOI	SIMON	999883602201		
ROUSSELY	ANDRE	999883602203		
FERNANDEZ	RENE	999883602204		
GAUTHIER	TOTO	999883602205		
LAPIERRE	ALAIN	999883602202		

Fermer

Pour accéder directement à la création du salarié et de son contrat vous pouvez cliquer sur l'icône .

Si vous deviez créer un Salarié puis le supprimer, alors le Candidat se retrouverait dans le panier d'activité.

# Téléchargement Salariés

---

## 1) Ce qui change (Mesures ACI, EI, et ETTI) :

- La création du salarié (et de son contrat) est conditionnée à la présence d'un Candidat dans le SAS (PASS IAE, Mesure, SIRET),  
=> Nouveau code rejet d'intégration.
  
- Le téléchargement d'un salarié AI pourra se faire même s'il n'est pas présent dans le SAS.

## 2) Ce qui ne change pas :

- Pour la mesure AI, il sera possible de télécharger des salariés sans PASS IAE,
- La mesure EITI et les mesures en Milieu Pénitentiaire.

## Cas pratique

---

Un candidat et son PASS IAE sont envoyés par la Plateforme de l'Inclusion à l'Extranet IAE dans 2 cas :

- 1) Pour le recrutement d'un candidat par la Structure d'insertion :  
=> **Premier contrat du candidat.**
  
- 2) Dès lors qu'un nouveau PASS IAE est associé au candidat pour un **nouveau contrat initial** dans la même Structure d'insertion.

Le **renouvellement de contrat** se fera directement dans l'Extranet IAE comme c'est le cas aujourd'hui.

# Nouveautés / Détails techniques 1/3



- Candidats :

Un candidat n'est pas un salarié tant qu'il n'a pas été créé par la SIAE dans l'Extranet IAE. Il est défini par un PASS IAE.

- PASS IAE :

Le PASS IAE va remplacer à terme le N° Agrément. Le PASS IAE commencera systématiquement par 999.

- SAS :

C'est la base de données où sont stockés les Candidats avant création en Salarié. Une fois le Salarié créé, le Candidat est supprimé du SAS.

## Nouveautés / Détails techniques 2/3



- Envoi des Candidats par la plateforme et intégration dans le SAS de l'Extranet IAE :

Les Candidats sont envoyés par la plateforme une fois que le PASS IAE est attribué.

- Création Salariés (transformation du candidat en salarié) IHM et Téléchargement,

En création de salarié, les données reçues de la Plateforme de l'Inclusion seront affichées mais modifiables à l'exception du PASS IAE et de la mesure.

En téléchargement, l'existence du Candidat dans le SAS conditionne la création du Salarié.

# Nouveautés / Détails techniques 3/3

---



- Recherche Candidats / Salariés,  
L'écran de recherche salarié évolue pour permettre une recherche de Candidat dans le SAS.
- Mode « Hybride » pour la mesure AI,  
La mesure AI sera gérée en mode hybride.

# Assistance utilisateur 1/3

---



Comme c'est le cas aujourd'hui, [l'ASP assurera l'assistance utilisateur liée à la création des Salariés](#) faisant suite à la réception des Candidats de la Plateforme de l'Inclusion.

Les numéros de téléphone et / ou adresses mails restent inchangés.



**L'ASP n'assurera pas l'assistance utilisateur de la Plateforme de l'Inclusion.**

Comme évoqué au cours de la présentation, un compte rendu d'intégration / rejet est envoyé à la Plateforme de l'Inclusion.

Vous devrez donc vous orienter vers l'assistance utilisateur de la Plateforme de l'Inclusion dans ce cas.



Que faire si je ne retrouve pas mon Candidat lorsque je le recherche ?

- 1) Je m'assure d'avoir utilisé les bons critères de recherche.  
**=> Il faut vérifier que vous avez correctement renseigné les critères de recherche mais surtout que la portée de la recherche.**
  
- 2) Je vérifie l'heure qu'il est pour m'assurer que le candidat a bien été envoyé à l'ASP.  
**=> l'intégration des Candidats dans l'Extranet IAE se fait toutes les 2H.**
  
- 3) Je contacte l'Assistance Utilisateur de la Plateforme de l'Inclusion.

---

# Déclaration Sociale Nominative

# Déclaration Sociale Nominative

---

- La DSN c'est quoi et à quoi ça va servir ?
- Planning,
- Présentation de l'écran de consultation des DSN reçues

# DSN – Définition

---

La **DSN** sert à payer vos cotisations sociales et à transmettre les données sur vos salariés aux organismes sociaux (Pôle emploi, CPAM , Urssaf, etc.).

La DSN est obligatoire pour toutes les entreprises du secteur privé depuis 2017 et le devient progressivement pour le secteur public d'ici 2022.

Pour déclarer la DSN, vous devez avoir un logiciel de paie compatible en **DSN**.

## DSN – La DSN dans l'Extranet IAE

---

Au plus tard, le **1<sup>er</sup> janvier 2022**, le mode de déclaration des suivis mensuels va changer.

Les déclarations DSN réalisées par vos soins seront utilisées pour alimenter les suivis mensuels.

Vous n'aurez donc plus à saisir ou télécharger les suivis mensuels comme c'est le cas aujourd'hui.

Seuls les dates et motifs de sortie et la case « toujours accompagné » pourront être saisis ou téléchargés.

**Toutefois des dérogations seront autorisées dans des cas particuliers (Public comme Privé).**

# DSN - Planning

---

- Les fonctionnalités dédiées à la DSN seront déployées :

Juillet  
2021

- Mise à disposition d'un écran de consultation des déclarations DSN réalisées.

Au plus tard  
1<sup>er</sup> janvier  
2022

- Alimentation des suivis mensuels par les déclarations DSN.

## DSN – Ecran de consultation de la DSN en 2021- 1/4

Afin de faciliter la mise en place de l'alimentation des suivis mensuels par les déclarations DSN dans l'Extranet, nous allons déployer prochainement dans l'application un écran vous permettant de visualiser les déclarations DSN réalisées.

Cette écran sera accessible dans le menu « **Gérer les suivis mensuels** »



The screenshot shows a web interface for managing monthly follow-ups. At the top, there are navigation links: 'Insertion par l'activité économique', 'Suivis des conventionnements', and 'Votre compte'. Below this is a breadcrumb trail: 'Accueil > Insertion par l'activité économique > Gérer les suivis mensuels'. The main title of the page is 'Gérer les suivis mensuels' with an 'Aide' link. Under the heading 'Fonctionnalité(s)', there are three buttons: 'Rechercher des suivis mensuels', 'Télécharger des suivis mensuels', and 'Rechercher des DSN'. The 'Rechercher des DSN' button is highlighted with a red rectangular border.

# DSN – Ecran de consultation de la DSN en 2021- 2/4

Pour les mesures ACI et EI, vous pourrez directement comparer dans l'écran ci-dessous les écart entre votre déclaration DSN et ce que vous avez déclaré dans les suivis mensuels :

Accueil > Insertion par l'activité économique > Gérer les suivis mensuels > Gérer les données DSN

## Gérer les données DSN Aide

Information sur la structure

Dénomination :	CHANTIER INSERTION EMPLOI	Ville :	94000 - Marseille
SIRET :	42000000700040	Code NAF :	9499Z - Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire

Données mois janvier 2020 Afficher uniquement les erreurs Visualiser le suivi mensuel Exporter

< Mois Précédent **JANVIER 2020** (Mesure ACI) Mois Suivant >

0 Erreur(s) détectée(s) / 3 Déclaration(s)

⚠ L'alimentation du suivi mensuel de JANVIER 2020 avec les données reçues de la DSN n'est pas réalisable.  
Pour les mesures ACI et EI, vous pouvez comparer les données reçues de la DSN avec les données que vous avez enregistrées dans le suivi mensuel.

Liste des salariés

Données reçues de la DSN		Données enregistrées dans le suivi mensuel								
Nom	NIR	Type	Forme	ID contrat	Du	Au	Nb d'heures travaillées	Salaire brut	Annexe	Etat
BRONZE LUCY	282068708522272	Initial	CDDI	1000009526	01/01/2020	31/12/2020	15	150.00	ACI 974 20 7539 A0	VALIDE
La DSN a été associée automatiquement.										
HENRY AMANDINE	282068708511186	Renouvellement	CDDI	1000009598	16/05/2020	30/06/2020	0	0	ACI 974 20 7539 A0	VALIDE
La DSN a été associée automatiquement.										
VIEIRA MARTA	282068708533358	Initial	CDDI	1000009527	01/01/2020	31/12/2020	46	460.00	ACI 974 20 7539 A0	VALIDE
La DSN a été associée automatiquement.										

# DSN – Ecran de consultation de la DSN en 2021- 3/4

Pour les mesures AI et ETTI, vous pourrez consulter les données reçues de la DSN. Pour les comparer, vous devrez consulter le menu des suivis mensuels.

Accueil > Insertion par l'activité économique > Gérer les suivis mensuels > Gérer les données DSN

## Gérer les données DSN

### Information sur la structure

**Dénomination :** ASSOCIATION INTERMEDIAIRE A G I R **Ville :** 62630 - ETAPLES  
**SIRET :** 35006244400020 **Code NAF :** 9609Z - Autres services personnels n.c.a.

Données mois janvier 2020

Afficher uniquement les erreurs Visualiser le suivi mensuel Exporter

Mois Précédent

JANVIER 2020 (Mesure AI)

Mois Suivant

0 Erreur(s) détectée(s) / 10 Déclaration(s)

▲ L'alimentation du suivi mensuel de JANVIER 2020 avec les données reçues de la DSN n'est pas réalisable.

Pour les mesures AI et ETTI, cet écran a pour but de simuler le résultat du suivi mensuel une fois que celui-ci sera alimenté par la DSN.

Liste des salariés

Filter les salariés

### Données reçues de la DSN

### Données du suivi mensuel en cas d'intégration de la DSN

Données reçues de la DSN	Désignation	PCS-ESE	Du	Au	Nb d'heures travaillées	Salaire brut	Id Mission	Annexe	Etat
<b>BLANCO SERGE</b> NIR: 178038708532768 N° Contrat: IAE000009550 Heures: 76 Salaire: 900	IAE000009550	671c	01/01/2020	10/01/2020				AI 087 20 9654 A0	VALIDE
Libellé PCS-ESE : Ouvriers non qualifiés des travaux publics et du travail du béton Contrat: Initial - CDDI (id 1000009550) à partir du 01/01/2020 La DSN a été associée automatiquement.									
<b>WILKINSON JONNY</b> NIR: 178038708533065 N° Contrat: IAE000009554 Heures: 100 Salaire: 1000	IAE000009554	684a	01/01/2020	10/01/2020				AI 087 20 9654 A0	VALIDE
Libellé PCS-ESE : Nettoyeurs Contrat: Initial - CDDI (id 1000009553) à partir du 01/01/2020 La DSN a été associée automatiquement.									
<b>WILKINSON JONNY</b> NIR: 178038708533065 N° Contrat: IAE000009555 Heures: 60 Salaire: 500	IAE000009555	652b	11/01/2020	20/01/2020				AI 087 20 9654 A0	VALIDE
Libellé PCS-ESE : Dockers Contrat: Initial - CDDI (id 1000009553) à partir du 01/01/2020 La DSN a été associée automatiquement.									

## DSN – Ecran de consultation de la DSN en 2021- 4/4

---

Si vous constatez des écarts ou des heures manquantes en DSN, vous devez vérifier si :

- 1) les déclarations DSN enregistrées dans votre logiciel de paie sont complètes.
- 2) votre logiciel de paie est correctement paramétré. La mesure doit être indiquée pour chacun des contrats (ACI - AI - EI - ETTI).

Seuls les salariés existants dans l'Extranet pourront recevoir une DSN.

## DSN – Bonnes pratiques DSN - 1/2

---



L'ASP sera uniquement destinataire des déclarations DSN relevant des Politiques Publiques dont elle a la charge.

Pour orienter vos éditeurs de logiciel de paie sur le bon paramétrage de celui-ci, vous trouverez dans le cahier technique DSN les informations utiles comme par exemple les champs :

- **S21.G00.40.008** (*Dispositif de politique publique et conventionnel*) => valorisé par « **IAE** ».
- **S21.G00.40.073** (*Complément de dispositif de politique publique*) => valorisé par la mesure exemple : « **ACI** »

## DSN – Bonnes pratiques DSN - 2/2

---

Les déclarations DSN doivent être réalisées le 5 de chaque mois (ou le 15 pour les plus petites des Structures d'Insertion).

Aux alentours du 20 du mois les déclarations DSN seront intégrées et consultables dans l'Extranet IAE.

Une rigueur particulière dans les déclarations mensuelles est attendue pour que les heures soient affectées aux bons mois.

# DSN – Conventionnement des Structures d'Insertion

---

Pour que la DSN alimente les suivis mensuels, une Structure d'Insertion ne doit pas disposer de plusieurs Annexes Financières par millésime pour une même mesure.

Exemple :



**Impossibilité d'intégrer la DSN dans les suivis mensuels.**



**Intégration de la DSN dans les suivis mensuels.**

# Merci pour votre attention

---



Merci!